

Au 31 mars 2020

Valeur liquidative
de la part A

442,01 €

Montant total
distribué

150,00 €

Évolution des performances
distribution incluse



* Cette variation significative est expliquée en page 2

Caractéristiques générales du FCPI

Forme juridique	FCPI
Date de constitution	25 mai 2012
Date de mise en pré-liquidation	29 mars 2018
Clôture comptable	30 septembre
Valorisation	semestrielle
Société de gestion	Idinvest Partners
Dépositaire	Société Générale
Commissaire aux comptes	Groupe Aplitac
Code Isin part A	FR0011192376

Actif net du fonds

7 840 830,72€

Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 31 mars 2020 ont fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

REVUE DE GESTION

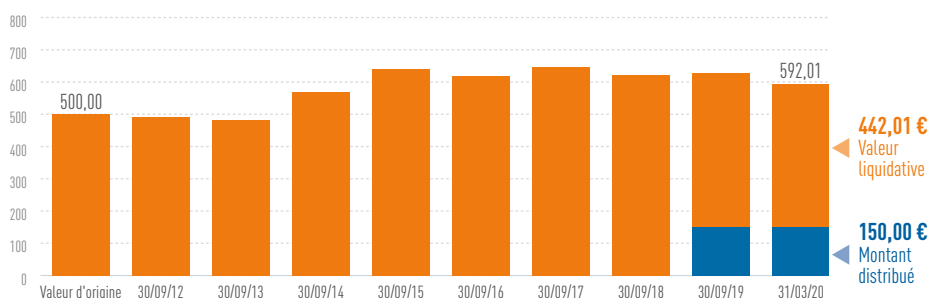
Au 31 mars 2020, le FCPI Capital Croissance n°5 est investi dans **18 sociétés innovantes**, pour un montant qui s'élève à **4,9 millions d'euros** (en valeur estimée).

Les **placements diversifiés**, qui représentent la partie de l'actif non investie dans les sociétés innovantes, s'élèvent à **2,9 millions d'euros** (en valeur estimée, nette des créances et dettes), et sont principalement composés de liquidités et d'OPCVM obligataires.

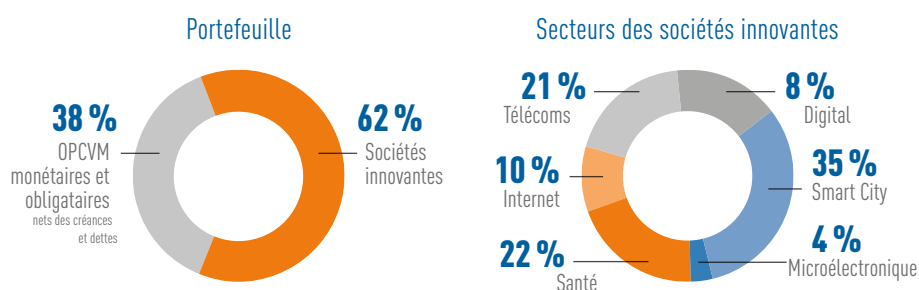
Depuis son origine, le FCPI Capital Croissance n°5 a distribué un montant de **150 euros** par part, soit **30% de votre investissement initial**.

Avertissement : Par décision du Directoire en date du 22 janvier 2020, Idinvest Partners a souhaité prolonger la durée de vie du FCPI Capital Croissance n°5 d'une année à compter du 25 mai 2020. Cette décision a été prise en conformité avec l'article 8 du Règlement du Fonds.

Évolution de la part A du FCPI Capital Croissance n°5 (en euros)



Répartition (en valeur estimée)



INVESTISSEMENTS EN SOCIÉTÉS INNOVANTES

Faits marquants sur le semestre

Réinvestissements

Au cours du semestre, 0,2 million d'euros ont été réinvestis dans **Sigfox** dans le cadre d'un prêt de 10 millions d'euros accordé à la société par ses actionnaires historiques afin de lui permettre de poursuivre son développement.

Par ailleurs, 0,01 million d'euros ont été réinvestis dans les sociétés **Aveni**, **Groupe Sebbin** et **Sightcall**.

Cessions

Au cours du semestre, le FCPI Capital Croissance n°5 a perçu un complément de prix de 0,02 million d'euros issu de la cession de la société **Synhesio** réalisée en novembre 2018.

Enfin, les titres de la société **Meninvest** ont été cédés en décembre 2019 pour une valeur symbolique suite à l'échec de la stratégie de développement de cette dernière.

Variations d'évaluation significatives

Au 31 mars 2020, la baisse de la valeur constatée sur le semestre s'explique principalement par les changements de valorisation suivants :

- Les titres des sociétés **Forsee Power**, **Sightcall** et **Vestiaire Collective** ont été revalorisés à la baisse sur la base du prix d'une opération de cession en cours (cf. Focus).
- Les sociétés **Criteo** et **Reworld Media** ont été valorisées à leurs cours de bourse, lesquels ont été fortement impactés par la chute des marchés liée à la pandémie de Covid-19.
- Les titres de la société **Sigfox** ont été provisionnés à hauteur de 15% afin de prendre en compte les effets indirects de la situation sanitaire actuelle qui devrait ralentir le développement commercial de la société.
- La société **Kantox** a été revalorisée à la hausse sur la base du prix d'un tour de financement réalisé en janvier 2020. La société a levé 8 millions d'euros auprès d'un nouvel investisseur afin d'accélérer son développement.

Nombre de sociétés innovantes

18 sociétés

Valorisation de ces investissements

4,9 millions €

Variations de valorisation significatives sur le semestre

Société	Secteur	Variation	Référence de valorisation
Criteo	Internet	↓	Cours de bourse
Forsee Power	Smart City	↓	Prix d'une opération de cession en cours
Kantox	Digital	↑	Prix d'un investissement récent
Reworld Media	Internet	↓	Cours de bourse
Sigfox	Télécom	↓	Provision de 15% sur le prix du dernier tour de financement
Sightcall	Télécom	↓	Prix d'une opération de cession en cours
Vestiaire Collective	Internet	↓	Prix d'une opération de cession en cours

Idinvest Partners

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 000 000 euros - 414 735 175 R.C.S Paris - Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP 97-123

CESSION DE PARTICIPATIONS

Idinvest Partners a lancé début 2019 un process de cession sur le marché secondaire d'un portefeuille de titres de sociétés non cotées détenues par plusieurs Fonds en fin de vie. Parmi celles-ci, 3 sociétés du Fonds Capital Croissance n°5 : **Forsee Power**, **Sightcall** et **Vestiaire Collective**.

Afin d'organiser une transaction compétitive et tenter d'obtenir le meilleur prix, une première phase de préparation de 6 mois a été nécessaire : réalisation de valorisations indépendantes du portefeuille, appels d'offres pour choisir les meilleurs conseils au meilleur prix (*Lazard* comme banquier, *Clifford Chance* comme avocat), préparation de la documentation marketing, revue juridique et rédaction d'une note de déontologie.

Une seconde phase a ensuite été organisée au cours de laquelle les équipes d'Idinvest Partners ont présenté le portefeuille à plus de 50 investisseurs potentiels, présélectionnés car spécialisés dans l'achat de ce type d'actifs. À la suite de ces rencontres, plusieurs offres fermes ont été reçues.

Après avoir sélectionné la meilleure offre, une troisième et dernière phase a été nécessaire afin de permettre à l'acquéreur de réaliser ses travaux d'audit financier et juridique. Cette phase a été suivie d'une nouvelle négociation du prix et de la rédaction de la documentation juridique. La signature définitive a finalement abouti en mai 2020 et une première partie du prix de cession a été versée par l'acquéreur au même moment.

Suite à cette opération, le FCPI Capital Croissance n°5 sera donc en mesure d'effectuer en juillet prochain une distribution partielle d'actifs d'un montant de 125 euros par part, représentant 25% de votre investissement initial. Dans le cadre de cet accord de cession, un complément de prix devrait être perçu par le Fonds au cours du premier semestre 2021 et ainsi permettre une nouvelle distribution.